Avis d'achat sur Bons de commande n°43-2026

Le président de la Chambre d'Artisanat de la Région Marrakech-Safi procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décrets N2-22-431 du 08 Mars 2023relatif aux marches publiques.

OBJET : Prestations de communication et de publicité institutionnelle au profit de la Chambre d'Artisanat de la Région Marrakech-Safi (CARMS).

Période d'exécution : Du 14 Novembre 2026 au 14 Décembre 2026

Périmètre d'exécution : La région Marrakech-Safi

Désignation des prestations	Unité	Quantité
Prestations de communication et de publicité institutionnelle comprenant la conception, la réalisation, l'habillage publicitaire, la fourniture et l'installation initiale d'un stand institutionnel à caractère artisanal de 9 m², conformément aux caractéristiques techniques ci-dessus.	Forfait	1

Exigence de garantie

Dès réception de la demande de confirmation envoyée par le maître d'ouvrage (la Chambre), et avant l'expiration du délai réglementaire de confirmation, le prestataire est tenu de présenter une garantie bancaire d'un montant forfaitaire de dix mille dirhams (10 000 DH), sous forme originale, au bureau d'ordre de la Chambre, contre accusé de réception.

Pièces justificatives à fournir après confirmation de l'offre

- Garantie bancaire de 10 000 DH.

DESCRIPTION DES LIEUX ET CONSISTANCE DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS

1. Objet de la prestation

Le présent avis d'achat porte sur des prestations de communication et de publicité institutionnelle destinées à renforcer la visibilité de la CARMS et à promouvoir son image, ses missions et ses activités lors des salons, foires, expositions et autres manifestations institutionnelles.

2. Consistance de la prestation

La prestation consiste en la conception, la réalisation, la personnalisation, la fourniture et l'installation initiale d'un stand institutionnel à caractère artisanal, démontable, transportable et réutilisable.

- Structure et habillage en MDF, avec éléments décoratifs inspirés du patrimoine artisanal marocain ;
- Conception graphique et habillage publicitaire en vinyle imprimé portant le logo, la charte graphique et les messages institutionnels de la CARMS ;
- Comptoir d'accueil personnalisé ;
- Plancher surélevé en cassettes de bois, entièrement recouvert de vinyle (sans moquette) ;
- Emplacement et support pour téléviseur, étagères décoratives et présentoir pour documents ;
- Installations électriques, éclairage, finitions, transport, livraison et montage initial.

3. Caractéristiques techniques

3.1 Dimensions et configuration

- Superficie : 9 m² ; longueur : 3,00 m ; profondeur : 3,00 m ; hauteur totale : 2,50 m.
- Façade principale ouverte ; parois d'habillage institutionnel ; structure stable, démontable et réutilisable.

3.2 Structure en MDF

- Structure porteuse stable et résistante, adaptée aux montages et démontages répétés.
- Panneaux MDF d'épaisseur minimale de 18 mm pour les éléments structurels appropriés ; fixations démontables et renforcées.
- Finitions soignées et intégration de motifs décoratifs inspirés de l'artisanat marocain.

3.3 Habillage publicitaire

- Habillage des surfaces visibles en vinyle adhésif imprimé en haute définition, quadrichromie, finition mate et protection adaptée aux manipulations.
- Logo officiel, charte graphique, couleurs, messages institutionnels et visuels valorisant les métiers artisanaux de la région Marrakech-Safi.
- Pose sans plis, bulles ni défauts d'alignement.

3.4 Plancher et revêtement de sol

- Plancher démontable en cassettes modulaires de bois couvrant 9 m² ; hauteur : 8 à 10 cm.
- Panneaux supérieurs d'au moins 18 mm avec renforts ; résistance à une charge uniformément répartie d'au moins 250 kg/m², à justifier.
- Revêtement intégral en vinyle professionnel résistant à l'usure et antidérapant, avec motifs décoratifs éventuels conformes à la charte graphique.
- Profilés de finition périphériques et dispositif d'accès sécurisé au plancher.

3.5 Comptoir d'accueil

- Un (1) comptoir en MDF : longueur 1,50 m ; profondeur 0,60 m ; hauteur 1,05 m.
- Plateau résistant, espace intérieur de rangement, habillage en vinyle personnalisé et conception facilitant le transport.

3.6 Supports et aménagements

- Un (1) emplacement pour téléviseur de 43 à 55 pouces, avec support mural métallique renforcé, prise électrique et passage de câbles ; téléviseur non compris.
- Trois (3) étagères décoratives en MDF de 18 mm, dimensions indicatives 100 × 30 cm, fixations renforcées, pour objets artisanaux.
- Un (1) présentoir en MDF à trois niveaux, adapté aux supports institutionnels A4 et A3.

3.7 Électricité et éclairage

- Au moins six (6) points lumineux LED et quatre (4) prises électriques 230 V.
- Câblage dissimulé et protégé, dispositifs de protection et accessoires de raccordement appropriés.
- Respect des exigences de sécurité applicables et essais de fonctionnement avant réception.

4. Obligations du titulaire

- Assurer la conception, la fabrication, la personnalisation, la fourniture, le transport, la livraison et le montage initial du stand.
- Mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires et respecter les dimensions et caractéristiques prévues.
- Employer des matériaux adaptés à un usage événementiel répété et respecter l'identité visuelle de la CARMS.
- Soumettre les plans, maquettes et visuels à l'approbation préalable de la CARMS.
- Garantir la stabilité, la sécurité et la qualité des finitions ; corriger à ses frais les non-conformités constatées à la réception.
- Remettre une notice de montage et de démontage ainsi que les accessoires de fixation et de rangement nécessaires.

5. Validation des maquettes

Avant fabrication, le titulaire présentera un plan d'aménagement coté, une maquette 3D, les propositions graphiques d'habillage ainsi que les matériaux, couleurs et finitions proposés. La fabrication définitive est subordonnée à la validation écrite de la CARMS.

6. Délai et lieu de livraison

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification du bon de commande. Le stand sera livré et installé au lieu désigné par la CARMS, selon les modalités communiquées au titulaire.

7. Réception de la prestation

La réception interviendra après vérification des dimensions, de la conformité aux caractéristiques techniques et aux maquettes approuvées, de la stabilité, de la qualité de l'habillage et du bon fonctionnement des installations électriques. Toute non-conformité devra être corrigée aux frais du titulaire avant réception.

8. Prix de la prestation

Le prix proposé comprend toutes les dépenses nécessaires à l'exécution complète de la prestation : conception, études, matériaux, fabrication, impression, habillage, accessoires, transport, livraison, montage et installation initiale. Aucune prestation supplémentaire ne pourra être facturée sans accord préalable de l'administration et respect des procédures applicables.

NB1 : Le maître d'ouvrage ne peut garantir le paiement du titulaire du bon de commande objet du présent avis d'achat qu'après l'exécution complète de la prestation mentionnée ci-dessus.

NB2 : Toute commande, annulation, résiliation, requêtes ou réclamation par le maitre d'ouvrage doit se faire uniquement par écrit via l'adresse électronique : chambre.artisanat.marrakech@gmail.com . De même le prestataire doit communiquer tous détail concernant sa prestation uniquement par écrit via son adresse électronique mentionnée dans son devis.

NB3 : Le prestataire s'engage à désigner un interlocuteur unique pour le maître d'ouvrage, dont le nom, le prénom, la fonction et le numéro de contact seront communiqués par mail

après l'attribution du bon de commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **13 Novembre 2026 à 12h**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma



العنوان المركزي
عرصة الحامض باب دكالة - مراكش الهاتف : 98 61 42 24 05 / 04 62 42 24 05 - الفاكس : 02 62 42 24 05
Arsat Al Hamd - Bab Doukkala - Marrakech - Tél: 05 24 42 61 98 / 05 24 42 62 04 - fax : 05 24 42 62 02
المصلحة الإقليمية بالصويرة رقم 57 البرج 1، الصويرة الهاتف : 89 54 78 24 05 ـ الفاكس : 91 40 78 24 05
المصلحة الإقليمية بآسفي ص. ب. 482 قرية الحرفيين ـ مقر سوق التنين سابقا
شارع الحسن الثاني امتداد جنوب غرب البيار ـ الهاتف : 02 90 62 42 05 - الفاكس : 02 90 62 42 05

العنوان المركزي
عرصة الحامض باب دكالة - مراكش الهاتف : 98 61 42 24 05 / 04 62 42 24 05 - الفاكس : 02 62 42 24 05
Arsat Al Hamd - Bab Doukkala - Marrakech - Tél: 05 24 42 61 98 / 05 24 42 62 04 - fax : 05 24 42 62 02
المصلحة الإقليمية بالصويرة رقم 57 البرج 1، الصويرة الهاتف : 89 54 78 24 05 ـ الفاكس : 91 40 78 24 05
المصلحة الإقليمية بآسفي ص. ب. 482 قرية الحرفيين ـ مقر سوق التنين سابقا
شارع الحسن الثاني امتداد جنوب غرب البيار ـ الهاتف : 02 90 62 42 05 - الفاكس : 02 90 62 42 05